

# Dossier de presse

## L'apprentissage à la française, une spécificité des chambres de métiers et de l'artisanat



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

### **Contact presse APCMA**

Elisabeth de Dieuleveult,  
directeur du service des  
relations avec la presse  
01 44 43 10 96 et  
06 61 25 98 00  
dieuleveult@apcm.fr

## Communiqué de presse

### **Rentrée 2012 : les chambres de métiers et de l'artisanat visent l'insertion professionnelle de 100 000 jeunes**

Dans une société où les jeunes peinent à trouver leur place, les représentants des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) considèrent que l'apprentissage est l'une des voies de réussite de l'insertion professionnelle, notamment pour l'artisanat.

C'est pourquoi, en dépit d'une conjoncture économique difficile pour les entreprises, les CMA ont décidé de tout faire pour que chaque jeune, qui choisit d'apprendre un métier, soit assuré d'être accueilli en centre de formation et soit mis en relation avec une entreprise qui les formera.

Dans les prochaines semaines, 100 000 jeunes devraient avoir signé un contrat d'apprentissage, véritable contrat de travail. Les CMA les informent sur les métiers, gèrent en direct 112 centres de formation, orientent les jeunes le cas échéant sur les CFA des organisations professionnelles, recherchent des entreprises formatrices. Les chambres de métiers et de l'artisanat sont la clef de voute d'un système contractuel, relationnel et pédagogique : jeune apprenti / entreprise / CFA.

Les CMA sont les partenaires des régions, en charge du financement de la formation, avec lesquelles elles préparent des contrats d'objectifs basés sur les besoins des entreprises en personnes qualifiées.

L'artisanat est l'un des rares secteurs à faire fonctionner l'ascenseur social en proposant aux jeunes, en quelques années, de passer du statut d'apprenti à celui de chef d'entreprise : un chef d'entreprise artisanale sur deux est issu de l'apprentissage.

L'artisanat est un secteur qui embauche des apprentis en leur assurant une insertion professionnelle et sociale. 80 % d'entre eux sont embauchés à l'issue de leur formation, la quasi-totalité par l'entreprise formatrice.

Le nombre d'apprentis dans l'artisanat a augmenté de 10 % en dix ans et près de deux apprentis sur trois sont formés par l'artisanat en France.

## **L'apprentissage est un cursus de formation qui favorise l'ascenseur social**

**Dans une société où les jeunes peinent à trouver leur place, l'artisanat est l'un des rares secteurs à faire fonctionner l'ascenseur social en proposant aux jeunes, en quelques années, de passer du statut d'apprenti à celui de chef d'entreprise.**

L'artisanat reste, en 2012, l'un des rares secteurs d'activité à faire jouer l'ascenseur social. Un secteur qui à continuer d'embaucher des apprentis en leur assurant une insertion professionnelle et sociale.

Le nombre d'apprentis dans l'artisanat a augmenté de 10 % en dix ans et près de deux apprentis sur trois sont formés par l'artisanat. Un contrat d'apprentissage s'appuie sur trois partenaires : l'apprenti, le centre de formation et l'entreprise via le maître d'apprentissage.

Aujourd'hui, 200 000 jeunes sont formés aux métiers par les entreprises artisanales dont 100 000 directement par les Chambres de métiers et de l'artisanat. 80% d'entre eux sont embauchés à l'issue de leur formation, la quasi-totalité par l'entreprise formatrice. Cet apprentissage à la française est reconnu à l'étranger comme filière d'excellence.

L'apprentissage est un également un cursus de formation qui favorise l'accès au statut de chef d'entreprise : actuellement, un chef d'entreprise artisanale sur deux est issu de l'apprentissage.

Le modernisme de l'apprentissage est encore trop souvent découvert tardivement par les jeunes, souvent après un échec. Cette situation est due au défaut d'orientation vers les métiers qui reste un des points de faiblesse actuels du système éducatif français. Pour plus de quatre artisans sur cinq (83 %), le système scolaire ne valorise pas suffisamment les métiers de l'artisanat\*. Comment en effet s'orienter en toute connaissance sans connaître les métiers et sans avoir eu avec les matières et les ateliers le moindre contact avec la réalité de leur pratique ? Le contact avec les professionnels des métiers et la réalité des métiers d'aujourd'hui est indispensable.

Les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) appellent de leurs vœux une réforme en profondeur de l'orientation des jeunes

afin que ceux-ci bénéficient, le plus tôt possible, d'une connaissance étendue des 500 métiers de l'artisanat et des compétences qui sont nécessaire à leur exercice, des filières qui emploient et des dispositifs de qualification. L'intégration des CMA au service public de l'orientation et leur labellisation est essentielle.

*\*Étude « Prix Stars & Métiers 2011 », des Banques Populaires et de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat réalisée par OpinionWay du 23 au 30 novembre 2011.*

## TÉMOIGNAGE

### « L'apprentissage et la formation, clé du succès de l'entreprise »

Lauréate 2011 du trophée Stars & Métiers dans la catégorie « Dynamique de gestion des ressources humaines », l'entreprise Maciejowski Services\* (fourniture, pose et entretien de systèmes thermiques et sanitaires) est basée à Limoges. Son responsable, Olivier de Blomac, a fait de l'apprentissage la clé de voute de son entreprise. Depuis 1996, il a accueilli trente-cinq apprentis dont la plupart travaillent aujourd'hui à ses côtés. « L'apprentissage est la meilleure voie d'intégration dans le travail manuel. Mes maîtres d'apprentissage m'ont inculqué des valeurs essentielles, la qualité d'un ouvrage, le respect des clients. Ce sont les clés de la réussite de l'entreprise et de sa pérennité. Créer et inculquer un esprit d'équipe et d'entreprise est un investissement sur le long terme, mais combien il est valorisant de voir un jeune s'émanciper dans son métier et d'avoir contribué à le voir embrasser durablement une carrière professionnelle ! »



## **En apprentissage, les Universités Régionales des Métiers et de l'Artisanat (URMA) forment désormais les chefs d'entreprises artisanales de demain via de nouveaux cursus diplômants de niveau supérieur**

Les chambres de métiers et de l'artisanat ont créé les URMA dont les cursus de formation vont du niveau CAP jusqu'au diplôme d'ingénieur. Les URMA fabriquent d'excellents professionnels aptes à diriger une entreprise dans un monde en mouvement.

La nécessité de proposer des cursus diplômants de niveau supérieur est apparue du fait de l'évolution des entreprises artisanales, de la complexité croissante de leur gestion dans un contexte économique en perpétuelle évolution.

### **Le saviez vous ?**

Si le parcours classique, apprenti, salarié puis chef d'une entreprise artisanale, reste prépondérant dans l'artisanat, les diplômés de l'enseignement supérieur sont de plus en plus nombreux à investir le secteur.

L'adaptation des cursus et la création d'Universités Régionales des Métiers et de l'Artisanat (URMA) procèdent de ces évolutions et permettent de former les artisans de demain : des hommes et des femmes de métiers aptes à diriger une entreprise dans un monde en mouvement.

Initiée par l'APCMA, l'URMA réunit les partenaires de l'enseignement supérieur (Universités, IUT, CNAM) dont l'offre de formation peut être mobilisée pour élaborer les parcours de formation vers les meilleurs niveaux de qualification, nécessaires pour la conduite d'une entreprise artisanale. S'appuyant sur la nécessité de former des managers de l'artisanat, des passerelles permettent aux étudiants de rejoindre les métiers de l'artisanat et aux artisans ou à leurs salariés de progresser dans les domaines de la gestion des entreprises ou de la technique des métiers.

A ce jour, on recense 185 formations supérieures dont 63 sont construites en partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur. Les URMA offrent 11 formations au TEPE/CEMA avec le CNAM, 22 licences professionnelles de gestion, 47 Brevets de Maîtrise de niveau III, et 13 DU spécifiques.

Sur les vingt-sept régions, dix-huit URMA ont été labellisées à ce jour.



1. Alsace
2. Aquitaine
3. Nord-Pas-de-Calais
4. Bretagne
5. Centre
6. Franche Comté
7. Guadeloupe
8. Haute-Normandie
9. Île-de-France
10. Languedoc Roussillon
11. Limousin
12. Martinique
13. PACA
14. Pays de la Loire
15. Midi-Pyrénées
16. Poitou-Charentes
17. Réunion
18. Rhône-Alpes

L'APCMA est particulièrement attentive à ce que les passerelles puissent exister entre la filière des titres et des diplômes pour que les formations artisanales soient reconnues à parité d'estime et à leur niveau dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens.



**Le Titre d'Entrepreneur de la Petite Entreprise (TEPE)  
« une formation orientée culture de l'innovation et de la compétitivité »**

Simon Goury, 26 ans, licencié en économie et gestion des organisations prépare un BTS en électrotechnique en Seine et Marne. Son objectif à moyen terme ? Monter son entreprise dans le domaine des énergies propres et renouvelables. Dans le cadre du parcours de formation supérieure labellisée URMA Île-de-France, il a suivi une formation managériale pour préparer le « Titre d'Entrepreneur de la Petite Entreprise » (TEPE), certification née du partenariat entre le Conservatoire National des Arts et des Métiers (CNAM) et les CMA. « J'ai obtenu mon TEPE en 2010. Cette formation, qui s'articule autour d'un projet de développement d'activité, est très concrète, différente de l'enseignement théorique dispensé en licence. Mon projet d'étude portait sur la promotion de la domotique, en lien avec l'entreprise dans laquelle j'étais en parallèle, apprenti. Mon projet a d'ailleurs été récompensé aux Trophées apprenTIC par une subvention permettant son financement. Tout est mis en œuvre pour que nous puissions faire face aux problématiques d'entrepreneuriat. »

## Les cursus européens et internationaux c'est possible dans l'artisanat !

Avec le réseau « Euro@pprentissage » 2 000 apprentis du réseau des CFA des CMA sont partis en mobilité européenne. L'ambition est d'envoyer 5 000 jeunes en mobilité d'ici 2015.

Si 4% des étudiants bénéficient du dispositif Erasmus, un peu moins de 1% des apprentis ont une expérience européenne pendant leur formation. L'APCMA et les chambres de métiers et de l'artisanat ont créé un réseau européen : c'est le réseau « Euro@pprentissage ». Il est couplé à une plateforme internet d'appui à la mobilité et réunit 230 organisations têtes de réseaux (organisations professionnelles de niveau national ou européen, chambres de métiers et de l'artisanat, régions, experts de la mobilité, écoles et universités etc.) dont l'objectif est de pérenniser un réseau européen d'appui à la mobilité des apprentis.

En alliant les URMA et le réseau Euro@pprentissage, l'APCMA a l'ambition avec l'Union Européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (UEAPME) de favoriser au niveau des partenaires européens l'émergence d'un institut européen des métiers et de l'artisanat.

## L'artisanat recrute dans plus de 500 activités ancrées dans la modernité et l'innovation

Avec plus d'un million d'entreprises présentes dans tous les secteurs de l'économie, l'artisanat est acteur et vecteur majeur de l'innovation. Parce qu'elles bénéficient d'une proximité avec leur marché, ces TPE se doivent d'innover au quotidien pour continuer à être réactifs aux attentes de leur clientèle. Cette innovation concerne un produit, un mode de production, d'organisation, de décision. Les métiers traditionnels n'ont cessé d'évoluer au rythme des innovations et des nouvelles technologies. C'est à ce prix qu'ils se développent dans l'économie moderne.

### Les secteurs qui recrutent

#### • Le secteur de la production et petite production : le rouage décisif des secteurs de pointe

Il existe une multitude de métiers dans l'artisanat qui sont les rouages décisifs des secteurs de pointes tels que l'aéronautique ou bien l'aérospatiale. Certaines pièces exigent une telle finesse qu'une entreprise qui produit en grande série ne pourra jamais apporter. Les métiers de la petite production sont en phase avec l'innovation (ex : conception & prototypage d'objets). Les artisans qui savent être réactifs, évoluent avec le marché : de nouveaux métiers se développent avec l'apparition de matériaux innovants (résines, titanes, plastiques), des moyens de communication modernes et

des technologies de pointe (optique, micro-électronique).

Les technologies propres (système de surveillance des pollutions et des nuisances sonores, système de régulation thermique, conception et installation de clôture végétale), le retraitement des déchets sont en plein essor.

• **Le secteur du bâtiment: l'environnement en ligne de mire**

Toutes les avancées en faveur du développement durable impliquant la création de procédés innovants sont des métiers porteurs qui s'inscrivent dans le temps.

Les métiers liés à l'éco-construction et à l'isolation (l'isolation des murs pour une construction écologique aussi appelée "construction monomur", techniques d'isolation avec des matériaux naturels, installations d'équipements géothermiques...)

Les métiers du bâtiment les plus porteurs dans les années à venir sont :

- charpente menuisier agencement
- peinture, vitrerie, revêtement
- métiers et technique du plâtre
- serrurerie, métallerie

De nouvelles activités apparaissent également comme les monteurs en menuiserie et aménagement d'intérieur

• **Le secteur de l'alimentation : le métier « passion » par excellence**

Les activités de l'alimentaire sont dans l'artisanat celles où les reprises sont les plus fréquentes ; près d'une immatriculation sur deux dans l'alimentaire se réalise sous forme d'une reprise d'une entreprise existante. L'attrait pour le métier « passion » est dans ce secteur une réalité qui progresse d'année en année : chocolatier confiseur, charcutier, glacier, boucher,...

• **Le secteur des services : des métiers qui ont le vent en poupe**

Tous les métiers des services à la personne (coiffeur, cordonnier, esthéticienne...) sont porteurs de réels débouchés, surtout au niveau local. Ils sont exemplaires en termes d'adaptabilité aux consommateurs.

Des métiers comme les fleuristes qui non seulement doivent suivre les goûts des consommateurs en adaptant les compositions mais s'investissent également dans les murs végétaux. Des métiers plus rares comme les taxidermistes répondent aux demandes de marchés qui se développent à l'exportation par exemple aux Émirats arabes unis.

Tous les métiers de l'artisanat sont porteurs et le seront durablement du fait du nombre d'entreprises qui sont à reprendre et ce, dans tous les métiers papy-boom oblige, au-delà de l'opportunité de créer une entreprise artisanale, la reprise d'une entreprise artisanale représente plus que jamais une possibilité réelle pour rebondir dans la vie professionnelle. De nombreuses entreprises artisanales disparaissent faute d'avoir trouvé un repreneur ou en raison d'un problème lié à une transmission.



## L'artisanat : vision générale

- L'artisanat, c'est 1 069 000 entreprises au 1er janvier 2011 et un chiffre d'affaires de 300 milliards d'euros ;
- l'artisanat emploie 3,1 millions d'actifs ;
- En 2011, la création d'entreprises artisanales classiques se maintient. En effet, 100 557 entreprises artisanales ont été créées en 2010, contre 100 716 en 2011. En tenant compte des radiations, le solde d'entreprises artisanales est positif sur cette période ;
- en Europe, 98 % des entreprises sont des entreprises à caractère artisanal ou des petites entreprises (1 à 20 salariés).

## L'apprentissage, une mission prioritaire de l'APCMA et des chambres de métiers et de l'artisanat

- 420 000 apprentis en France ;
- 200 000 jeunes apprentis formés par des entreprises artisanales ;
- 105 000 jeunes formés dans les CFA des chambres de métiers et de l'artisanat ;
- près de 600 spécialités de formations donnent accès à 510 activités artisanales ;
- 80 % des apprentis trouvent un emploi dans leur métier ;
- 1 chef d'entreprise artisanale sur 2 est issu de l'apprentissage.

L'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) est l'établissement public national fédérateur des chambres de métiers et de l'artisanat composé des présidents des chambres de métiers représentant les régions, les départements et les sections (CMAR, CRMA et CMA). Lieu d'expression, de débats, d'études et de synthèse, l'APCMA est le partenaire des organisations professionnelles de l'artisanat et l'interlocuteur des pouvoirs publics nationaux et européens. Pour augmenter le nombre de jeunes formés par l'apprentissage, l'APCMA fait une priorité de la réforme de l'orientation, de celle du financement de cette voie de formation, de la reconnaissance du rôle du maître d'apprentissage.

### La formation par l'apprentissage, voie d'excellence développée par les CMA

Traditionnel dans le secteur de l'artisanat, l'artisanat accueille aujourd'hui près de la moitié des apprentis en France, soit 200 000 jeunes chaque année. Promouvoir les métiers, l'apprentissage et l'esprit d'entreprendre, informer, orienter et encourager la transmission d'un savoir nécessitent des parcours individualisés de formation qui prennent en compte les acquis, les compétences et les connaissances et/ou qui apportent le complément de compétences nécessaires.

### Des formations de niveau CAP jusqu'au diplôme d'ingénieur

Les centres de formation d'apprentis (CFA) complètent la formation professionnelle acquise en entreprise par une formation générale à laquelle est associée une formation théorique et pratique. Les chambres de métiers et de l'artisanat gèrent 112 centres de formation d'apprentis (CFA), qui accueillent près de 100 000 jeunes pour des formations qui les conduisent à la qualification professionnelle du niveau V (CAP, CTM) au niveau III (BTS, BM) et au niveau II (licence professionnelle). Les passerelles entre les diplômes et les titres à tous les niveaux de formation ouvrent la possibilité d'évoluer et de construire au fil du temps et à son rythme sa propre trajectoire professionnelle. Il est possible d'entrer en apprentissage à tout moment, après le collège, au lycée, après l'obtention du baccalauréat ou au-delà.